

Licenciement antisyndical chez 5àSec Genève

PÉTITION POUR LA RÉINTÉGRATION DE SANDRA*

Les personnes ci-dessous demandent la réintégration immédiate de Sandra*,
présidente du Comité de branche des Blanchisseries d'Unia Genève et soutiendront
toutes mesures de lutte nécessaires à la réalisation de cette revendication.

N°	Prénom et nom	Employé-e 5àSec	Code postal	Canton	Signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

* Prénom d'emprunt

**Cette liste est confidentielle et ne sera pas transmise à la
direction de 5àSec. Au besoin, le nombre de signatures sera
attesté par voie notariale.**

Cette pétition est à renvoyer au plus vite, même partiellement remplie, à:
Syndicat Unia, Secteur Industrie, ch. Surinam 5, 1203 Genève
ou par e-mail à geneve@unia.ch

UNIA

Licenciement antisyndical chez 5àSec Genève

ILS LICENCIENT CELLES QUI PARLENT — NOUS RIPOSTONS !

Unia dénonce de graves violations de la liberté syndicale dans les pressings et blanchisseries 5àSec/Baechler. L'attitude de la direction parisienne est un véritable affront au dialogue social.

Le syndicat Unia Genève dénonce avec la plus grande fermeté le licenciement de notre collègue, employée dans les blanchisseries 5àSec / Baechler à Genève, également syndicaliste active et **présidente du Comité de branche des Blanchisseries d'Unia Genève**. Ce renvoi intervient après qu'elle a porté à la connaissance de la direction des problématiques collectives liées aux conditions de travail, dans l'objectif d'ouvrir un dialogue constructif et d'obtenir des améliorations au bénéfice de l'ensemble du personnel.

ECRASER AU LIEU DE CONSTRUIRE

Au lieu d'écouter celles et ceux qui font vivre l'entreprise au quotidien, la direction a choisi de faire taire une voix certes critique, mais courageuse et dotée d'une volonté constructive. Ce licenciement semble avant tout destiné à envoyer un message aussi clair que brutal à l'ensemble du personnel :

« Tu bosses et tu te tais... ou tu dégages ! »

Cerise sur le gâteau, la direction de 5àSec, sous la plume de son avocat, tente de nous interdire l'accès aux collègues de Sandra et à leurs lieux de travail.

Ces méthodes de management, alliant menace, peur et répression sont inacceptables, à plus forte raison dans le cadre d'un partenariat social, envers une population à majorité féminine et à la veille de négociations conventionnelles.

CES ENTREPRISES QUI VIOLENT LA LOI

Notre syndicat considère que la direction internationale de l'entreprise, basée à Paris, non seulement méprise l'esprit du dialogue social helvétique, mais viole aussi la Convention n°98 de l'OIT, ainsi que l'art. 28 de la Constitution fédérale et la Loi sur la participation. Ainsi, les pratiques antisyndicales de la direction de 5àSec / Baechler pourraient à nouveau exposer la Suisse à des critiques internationales en matière de liberté syndicale, ainsi que sa possible réinscription sur la liste noire de l'OIT en matière de liberté syndicale.

LUTTER POUR SE FAIRE ENTENDRE

Le syndicat Unia a rencontré la direction de 5àSec le vendredi 6 mars 2026 et exigé la réintégration immédiate de notre collègue, ce que la direction refuse pour l'instant. Unia poursuivra son action, avec le personnel, afin qu'elle retrouve son poste et que chacune et chacun puisse s'exprimer librement sur ses conditions de travail ; que le dialogue social s'exerce dans un esprit paritaire, respectueux, constructif et conforme aux engagements conventionnels. Et pour cela, une seule option:

RÉINTÉGRATION !

UNIA